



Vendredi 12 juin 2020
Communiqué de presse

Réouverture des piscines

Sortez les maillots ! Les piscines de l'Agglo rouvrent leurs bassins. Si les modalités d'accès seront d'abord restreintes afin de tester les nouveaux protocoles sanitaires, la réouverture se fera ensuite progressivement et dans le respect des contraintes sanitaires. Sur place, tout sera fait pour satisfaire au mieux les baigneurs.

3 piscines ouvertes à partir du 15 juin

Les piscines de Bourg-lès-Valence, Serge Buttet à Romans-sur-Isère et Jean Pommier à Valence seront les trois premières à rouvrir dès le 15 juin, en phase de rodage.

→ Horaires et modalités dans l'annexe ci-jointe et sur valenceromansagglo.fr

Réouverture en mode rodage

Afin de garantir la sécurité de tous et compte tenu des contraintes sanitaires complexes à mettre en œuvre dans les piscines, une semaine de rodage est prévue avec des horaires restreints. *Horaires et modalités dans l'annexe ci-jointe.*

Capacité d'accueil limitée

La distanciation sociale est de rigueur donc l'affluence limitée. Les entrées se font par ordre d'arrivée, sans inscription préalable. Il est conseillé de ne pas venir dès l'ouverture afin d'éviter l'affluence. A titre indicatif, 260 personnes pourront être accueillies simultanément à la piscine de Bourg-lès-Valence, 210 à Serge Buttet (Romans) et 170 à Jean Pommier (Valence Polygone).

Dans les bassins, le nombre de baigneurs est restreint notamment en fonction du type d'activité pratiquée. En mode « baignade récréative » (sans lignes d'eau), les baigneurs devront se tenir à 2 mètres les uns des autres. En mode « nage sportive », les nageurs pourront être 8 dans l'eau en même temps. Sur les plages et les solariums, en position statique, les baigneurs doivent conserver autour d'eux un espace de 4 m².

Priorité donnée à la nage sportive

Tout est fait pour faciliter en priorité l'entraînement des clubs et la reprise de l'activité sportive des particuliers. Ces activités sont les plus faciles à mettre en place en cohérence avec les contraintes sanitaires. Les activités de baignade récréative sont limitées.

Equipement du baigneur restreint

Le port du bonnet est obligatoire ainsi que le port du masque jusqu'à l'entrée dans les vestiaires. Les lunettes de bain sont autorisées. Les clubs peuvent utiliser leur matériel (planches, pull-boy, palmes...) après l'avoir désinfecté.

Activités et jeux limités

Les jeux de contact et les jeux utilisant un objet (ballons, objets lestés...) sont interdits.

Maintien des autres gestes barrières

- Port du masque obligatoire dans le hall d'entrée et dans les vestiaires tout en respectant une distanciation physique de 1 mètre. Pas de masque exigé pour les moins de 11 ans.
- Douche savonnée obligatoire avant de sortir des vestiaires (utilisation interdite des sèche-cheveux et des sèche-mains).
- Mise en place d'un seul sens de circulation à l'intérieur du bâtiment (hors bassins) pour limiter les croisements des baigneurs.
- Nettoyage et désinfection des points de contact et des espaces sanitaires tous les jours.
- Pour rester groupés, les membres d'une même famille peuvent marquer leur bonnet de bain d'un signe distinctif commun, facilement reconnaissable par le personnel de surveillance.

Vigilance renforcée sur l'état de santé

Les personnes présentant des signes infectieux, fièvre, difficulté respiratoire, ne sont pas autorisées à entrer dans les établissements.

Fermeture exceptionnelle pour raisons météorologiques

Les piscines pourront être fermées rapidement pour anticiper un évènement météorologique dangereux de type orage ou grêle. Ceci afin d'éviter tout regroupement dans les vestiaires ne permettant pas de respecter les distances de sécurité nécessaires.

Les prochaines ouvertures

Si la piscine Plein Ciel à Valence reste fermée pour le moment, compte tenu des contraintes sanitaires (traitement de l'eau, croisement des publics, machinerie...) qui ne permettent pas une réouverture dans des conditions satisfaisantes, les autres équipements préparent également leur ouverture.

Ainsi le Centre aqualudique de L'Epervière à Valence rouvrira ses portes dès le mercredi 17 juin. Les conditions d'accueil seront publiées le site centreaqualudique-eperviere.fr dès les prochains jours.

Il faudra ensuite patienter jusqu'au 29 juin pour l'ouverture du complexe aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage.



Contact presse

Herveline Réhault | 04 75 63 76 45 | herveline.rehault@valenceromansaggllo.fr | valenceromansaggllo.fr  